

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE AGRÉÉE DE PECHE AMATEUR AUX ENGINS ET AUX FILETS DU LOIRET



AU FIL DE L'EAU ... LETTRE D'INFORMATION N° 9 – avril 2018

Editorial,

ENTRETIEN DES LEVEES ET DANS LE LIT DE LA LOIRE (2ème partie)

b/surveillance des digues : celle-ci est effectuée par les agents du POLE LOIRE (en même temps que l'entretien) et des visites techniques approfondies tous les 1 ou 2 ans en partenariat avec un bureau d'étude spécialisé.

c/travaux de confortement des digues : en fonction du compte rendu de ces visites techniques des interventions sont menées pour : renforcement de pieds de digue, épaissement de talus, traitement de souches, traitement de terriers d'animaux.....

Depuis début juillet, un ensemble de travaux d'étanchéité des digues est lancé sur Guilly, Sigloy et St Denis en val. Ces travaux consistent à créer un écran étanche à l'intérieur de la digue, y compris ses fondations, en mélangeant le sol en place avec un liant hydraulique.

d/interventions dans le lit de la Loire : ces opérations ont pour objectif de faciliter les écoulements en cas de crue. Elles consistent en opérations lourdes de suppression de végétation, d'arbres, dessouchage, et remobilisation des sédiments. Des travaux, de passage à la sous soleuse (arrachage mécanique de la végétation) sont prévus en fonction de l'obtention des financements, sur Dampierre, Sully, Bouteille et Guilly.

Toutes ces interventions sur nos lots de pêche, de suppression d'île ou d'ilot, ou de gros chantiers qui limitent les accès peuvent perturber nos techniques de pêche, nous obliger à tendre dans d'autres endroits. Mais, soyons honnête très souvent, après une bonne crue, la Loire ses bordures et ses fonds changent aussi !!! Notre connaissance du fleuve et de notre lot trouve très vite une réponse !!!!

Thierry GAUTHIER

Les dates d'ouverture à retenir :

La pêche aux **salmonidés** est ouverte depuis le 10 mars. Pour l'**anguille jaune**, ce sera le 1^{er} avril.

Pour les **carnassiers** (sauf le black bass) il faudra attendre le 1^{er} mai.

Le **black bass** il vous faudra attendre le samedi 7 juillet 2018.

La **pêche à l'alose et à la lamproie** est autorisée toute l'année.

Les fermetures :

Attention, le 1^{er} **septembre**, vous ne pourrez plus pêcher l'**anguille jaune** ;

Si vous avez un doute consultez sur le site de la **DDT**. Dans la fenêtre du moteur de recherche, en haut et à droite, tapez l'information que vous souhaitez obtenir : ouverture de la pêche, par exemple.



DROPBOX ADAPAEF pour vous permettre d'accéder à plus d'informations, des photos, des films, des livres des références sur la pêche aux engins.

Prenez contact avec : benoit.martin@univ-rennes1.fr qui vous donnera le droit d'accès.



L'échelle de crue, comme le repère de crue sont des indicateurs précieux pour prévoir les catastrophes mais aussi pour la pose des engins. Et s'ils n'existent pas créez les ! N'hésitez pas à consulter le site de la DREAL pour prévoir les montées d'eau.

L'échelle de crue de Jargeau